

SOUTIEN TOTAL À LA GREVE DES CONTROLEURS SNCF ! PAS TOUCHE AU DROIT DE GREVE !

Alors qu'une immense majorité de contrôleurs sont en grève aujourd'hui et tout le week-end à l'appel de collectifs soutenus par des organisations syndicales, sur les conditions de travail et le déroulement de carrière, les mensonges et contre-vérités se multiplient.

Non, les contrôleurs n'ont pas été augmentés de 500 euros comme l'affirment les dirigeants de l'entreprise largement relayés dans les médias. Comme tous les cheminots, ils ont eu, pour l'année 2024, 1,8% d'augmentation. Bien loin de l'inflation connue en 2023 et, encore plus loin, d'être à même de solder le retard salarial des deux dernières décennies ;

Non, les contrôleurs ne font pas grève par plaisir : ce n'est pas leur responsabilité mais celle des dirigeants de l'entreprise, qui refusent de négocier sur les revendications des agents (qui datent, pour certaines, de plus de 20 ans) **et ne respectent pas les engagements** pris lors de la grève de la fin 2022. **C'est l'Etat et la direction de l'entreprise qui sont responsables !**

Alors que, comme dans les autres secteurs, on refuse les revendications légitimes, le CAC 40 a engrangé des bénéfices records : +120 milliards d'euros ! Et des milliards sont déversés pour la poursuite de la guerre en Ukraine et le massacre des palestiniens.

Alors que les contrôleurs ne demandent que ce qui leur est dû, ils ont déclaré :

Le Premier ministre, Gabriel Attal a déclaré mercredi « *que la grève est un droit* », mais « *aussi que travailler est un devoir* », et a encouragé le Parlement à s'emparer de ce débat.

Laurent Wauquiez (LR) : « *Les Républicains vont assumer leur responsabilité en déposant une proposition de loi destinée à interdire les grèves sur les périodes scolaires* ».

Le président du Sénat, Gérard Larcher (LR), veut inscrire à l'ordre du jour du Sénat un projet de loi du groupe centriste, prévoyant d'octroyer au gouvernement un capital annuel de 60 jours d'interdiction de grève, réparti par décret dans une limite de quinze jours par période d'interdiction.

Le président des sénateurs macronistes, François Patriat, a reconnu qu'il réfléchirait à « *toutes les évolutions* » qui permettraient d'encadrer « *ces grèves intempestives* ».

Le gouvernement et Les Républicains ouvrent la porte à une proposition de loi contre le droit de grève. C'est inacceptable ! La grève des contrôleurs SNCF est légitime : ils ont raison !

Devant cette avalanche de mensonges, de fake news, de calomnies contre les revendications légitimes des cheminots, le soutien dans l'unité des secrétaires généraux des confédérations reste à venir.

Soutien total à la grève des contrôleurs SNCF !

Pas touche au droit de grève !

Le 16 février 2024